



TG/OXYPE\_CAE(proj.3)

ORIGINAL : Anglais

DATE : 2023-08-18

## UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

## OXYPETALUM

Code(s) UPOV : OXYPE\_CAE

*Oxypetalum coeruleum* (D. Don) Decne.

## PRINCIPES DIRECTEURS

## POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

## DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

*établis par un expert du Japon**pour examen par le**Comité technique à sa cinquante-neuvième session,  
qui se tiendra à Genève les 23 et 24 octobre 2023**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV**Ce document a été généré à l'aide d'une traduction automatique dont l'exactitude ne peut être garantie. Par conséquent, le texte dans la langue originale est la seule version authentique.*

Autres noms communs :\*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Oxypetalum coeruleum</i> (D. Don) Decne., <i>Gothofreda coerulea</i> (D. Don) Kuntze, <i>Tweedia coerulea</i> D. Don	Oxypetalum	Oxypetalum	Oxypetalum	Oxipetalum

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

## DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

\* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV ([www.upov.int](http://www.upov.int)), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	<a href="#">3</a>
2. MATERIEL REQUIS.....	<a href="#">3</a>
3. METHODE D'EXAMEN.....	<a href="#">3</a>
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	<a href="#">3</a>
3.2 Lieu des essais.....	<a href="#">3</a>
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	<a href="#">3</a>
3.4 Protocole d'essai.....	<a href="#">4</a>
3.5 Essais supplémentaires.....	<a href="#">4</a>
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	<a href="#">4</a>
4.1 Distinction.....	<a href="#">4</a>
4.2 Homogénéité.....	<a href="#">5</a>
4.3 Stabilité.....	<a href="#">5</a>
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	<a href="#">6</a>
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<a href="#">6</a>
6.1 Catégories de caractères.....	<a href="#">6</a>
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	<a href="#">6</a>
6.3 Types d'expression.....	<a href="#">7</a>
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	<a href="#">7</a>
6.5 Légende.....	<a href="#">7</a>
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	<a href="#">8</a>
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<a href="#">15</a>
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	<a href="#">15</a>
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	<a href="#">15</a>
9. BIBLIOGRAPHIE.....	<a href="#">21</a>
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	<a href="#">22</a>

## 1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Oxypetalum coeruleum* (D. Don) Decne.

## 2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences ou boutures racinées.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

variétés reproduites par voie sexuée: suffisamment de semences pour produire 30 plantes

variétés à multiplication végétative : 15 boutures enracinées

S'agissant des semences, celles-ci doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

## 3. Méthode d'examen

### 3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.1.2 L'examen d'une variété peut être achevé quand le service compétent peut déterminer avec certitude le résultat de l'examen.

### 3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

### 3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

### 3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Dans le cas de variétés reproduites par voie sexuée, chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 30 plantes au moins.

3.4.2 Dans le cas de variétés à multiplication végétative, chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 15 plantes au moins.

### 3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

## 4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

### 4.1 *Distinction*

#### 4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

#### 4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

#### 4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

#### 4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Dans le cas de variétés reproduites par voie sexuée, sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 20 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

Dans le cas de variétés à multiplication végétative, sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

#### 4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

## 4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés autogames à reproduction sexuée et des variétés multipliées par voie végétative. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés autogames à reproduction sexuée, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 30 plantes, une plante hors type est tolérée.

4.2.4 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 15 plantes, une plante hors type est tolérée.

## 4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences ou un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

## 5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

- 5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.
- 5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.
- 5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :
- a) Fleur : type de floraison (caractère 15)
  - b) Lobe de la corolle : nombre de couleurs sur la face supérieure (caractère 22)
  - c) Lobe de la corolle : couleur principale de la face supérieure (caractère 23) avec les groupes suivants:
    - Gr. 1: blanc
    - Gr. 2: rose
    - Gr. 3: rouge
    - Gr. 4: pourpre
    - Gr. 5: bleu
  - d) Couronne : netteté (caractère 27)
- 5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

## 6. Introduction du tableau des caractères

### 6.1 *Catégories de caractères*

#### 6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

#### 6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un \*) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

### 6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère.

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

### 6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

### 6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

### 6.5 Légende

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7	
		Name of characteristics in English	Nom du caractère en français	Name des Merkmals auf Deutsch	Nombre del carácter en español		
		states of expression	types d'expression	Ausprägungsstufen	tipos de expresión		

1 Numéro de caractère

2 (\*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

3 Type d'expression  
 QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3  
 QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3  
 PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3

4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)  
 MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2

6 (a)-(g) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

7 Pas applicable

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>1.</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(a)</b>			
	<b>Plant: growth habit</b>		<b>Plante : port</b>	<b>Pflanze: Wuchsform</b>	<b>Planta: hábito de crecimiento</b>		
	upright		dressé	aufrecht	erguido	Shane Blue, Tanioka 2go	1
	arched		arqué	nach unten gebogen	arqueado	Sasaodemu	2
	spreading		étalé	breitwüchsig	extendido		3
<b>2. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MG/MS/VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(a)</b>			
	<b>Plant: height</b>		<b>Plante : hauteur</b>	<b>Pflanze: Höhe</b>	<b>Planta: altura</b>		
	very short		très courte	sehr niedrig	muy baja		1
	very short to short		très courte à courte	sehr niedrig bis niedrig	muy baja a baja		2
	short		courte	niedrig	baja		3
	short to medium		courte à moyenne	niedrig bis mittel	baja a media		4
	medium		moyenne	mittel	media	Shane Blue, Tanioka 2go	5
	medium to tall		moyenne à haute	mittel bis hoch	media a alta	Sasabrand	6
	tall		haute	hoch	alta		7
	tall to very tall		haute à très haute	hoch bis sehr hoch	alta a muy alta		8
	very tall		très haute	sehr hoch	muy alta		9
<b>3.</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(a), (b)</b>				
	<b>Stem: color</b>		<b>Tige : couleur</b>	<b>Stängel: Farbe</b>	<b>Tallo: color</b>		
	light green		vert clair	hellgrün	verde clara	Shane Blue, Tanioka 2go	1
	medium green		vert moyen	mittelgrün	verde medio	Ikeda Pink 1go	2
	green brown		brun vert	grünbraun	marrón verdoso		3
<b>4.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(a), (b)</b>				
	<b>Stem: density of pubescence</b>		<b>Tige : densité de la pilosité</b>	<b>Stängel: Dichte der Behaarung</b>	<b>Tallo: densidad de pubescencia</b>		
	absent or very sparse		absente ou très lâche	fehlend oder sehr locker	ausente o muy laxa		1
	sparse		lâche	locker	laxa	INTA-GEISEI001	2
	medium		moyenne	mittel	media	Shane Blue, Tanioka 2go	3
	dense		dense	dicht	densa	Pegasus White	4
	very dense		très dense	sehr dicht	muy densa		5



	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>5.</b>	<b>QN</b>	<b>MG/MS/VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(a), (c)</b>		
	<b>Leaf blade: length</b>	<b>Limbe : longueur</b>	<b>Blattspreite: Länge</b>	<b>Limbo: longitud</b>		
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta		1
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta		2
	short	courte	kurz	corta		3
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media	Mayor Pink	4
	medium	moyenne	mittel	media	Sasaodemu	5
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga		6
	long	longue	lang	larga		7
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga		8
	very long	très longue	sehr lang	muy larga		9
<b>6.</b>	<b>QN</b>	<b>MG/MS/VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(a), (c)</b>		
	<b>Leaf blade: width</b>	<b>Limbe : largeur</b>	<b>Blattspreite: Breite</b>	<b>Limbo: anchura</b>		
	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha		1
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Sasapawel	2
	medium	moyenne	mittel	media	Sasaodemu	3
	broad	large	breit	ancha		4
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha		5
<b>7. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(a), (c)</b>		
	<b>Leaf blade: shape of apex</b>	<b>Limbe : forme de l'apex</b>	<b>Blattspreite: Form des Apex</b>	<b>Limbo: forma del ápice</b>		
	acuminate	acuminée	zugespitzt	acuminada		1
	acute	aigue	spitz	aguda		2
	obtuse	obtuse	stumpf	obtusa		3
	rounded	arrondie	abgerundet	redondeada		4
<b>8. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(a), (c)</b>		
	<b>Leaf blade: shape of base</b>	<b>Limbe : forme de la base</b>	<b>Blattspreite: Form der Basis</b>	<b>Limbo: forma de la base</b>		
	truncate	tronquée	gerade	truncada		1
	cordate	cordiforme	herzförmig	cordada		2
	auriculate	auriculée	gehört	auriculada		3

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>9.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(a), (c)</b>				
	<b>Leaf blade: intensity of green color on upper side</b>	<b>Limbe : intensité de la couleur verte sur la face supérieure</b>	<b>Blattspreite: Intensität der Grünfärbung auf der Oberseite</b>	<b>Limbo: intensidad del color verde en el haz</b>			
	very light	très claire	sehr hell	muy clara			1
	light	claire	hell	clara	INTA-GEISEI001		2
	medium	moyenne	mittel	media	Shane Blue		3
	dark	foncée	dunkel	oscura			4
	very dark	très foncée	sehr dunkel	muy oscura			5
<b>10.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(a), (c)</b>				
	<b>Leaf blade: density of pubescence</b>	<b>Limbe: densité de la pilosité</b>	<b>Blattspreite: Dichte der Behaarung</b>	<b>Limbo: densidad de pubescencia</b>			
	absent or very sparse	absente ou très lâche	fehlend oder sehr locker	ausente o muy laxa			1
	sparse	lâche	locker	laxa	INTA-GEISEI001		2
	medium	moyenne	mittel	media	Shane Blue, Tanioka 2go		3
	dense	dense	dicht	densa			4
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa			5
<b>11.</b>	<b>QN</b>	<b>MG/MS/VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(a), (c)</b>			
	<b>Petiole: length</b>	<b>Pétiole : longueur</b>	<b>Blattstiel: Länge</b>	<b>Peciole: longitud</b>			
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Mayor Pink		1
	short	courte	kurz	corta	Tanioka 2go		2
	medium	moyenne	mittel	media			3
	long	longue	lang	larga			4
	very long	très longue	sehr lang	muy larga			5
<b>12.</b>	<b>QN</b>	<b>MG/MS/VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(d)</b>			
	<b>Inflorescence: length</b>	<b>Inflorescence : longueur</b>	<b>Blütenstand: Länge</b>	<b>Inflorescencia: longitud</b>			
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta			1
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta			2
	short	courte	kurz	corta	Sasapawel		3
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media			4
	medium	moyenne	mittel	media	Tanioka 2go		5
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga			6
	long	longue	lang	larga			7
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga			8
	very long	très longue	sehr lang	muy larga			9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
13.	QN	MG/MS/VG	(d)			
	<b>Inflorescence: number of flowers</b>	<b>Inflorescence : nombre de fleurs</b>	<b>Blütenstand: Anzahl Blüten</b>	<b>Inflorescencia: número de flores</b>		
	very few	très petit	sehr gering	muy bajo		1
	few	petit	gering	bajo	INTA-GEISEI001	2
	medium	moyen	mittel	medio	Shane Blue, Tanioka 2go	3
	many	élevé	groß	alto		4
	very many	très élevé	sehr groß	muy alto		5
14.	QN	MG/MS/VG	(+)	(e)		
	<b>Pedicel: length</b>	<b>Pédicelle : longueur</b>	<b>Blütenstiel: Länge</b>	<b>Pedículo: longitud</b>		
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta		1
	short	courte	kurz	corta	Hoppy Pegasus	2
	medium	moyenne	mittel	media	Sasaodemu	3
	long	longue	lang	larga		4
	very long	très longue	sehr lang	muy larga		5
15. (*)	PQ	VG	(+)	(e)		
	<b>Flower: type</b>	<b>Fleur : type de floraison</b>	<b>Blüte: Typ</b>	<b>Flor: tipo</b>		
	single	simple	einfach	sencillo	Shane Blue, Tanioka 2go	1
	semi-double	semi-double	halbgefüllt	semidoble	Blue Dia	2
	double	double	gefüllt	doble	Sasadango	3
16.	QN	VG	(+)	(e), (f)		
	<b>Flower: attitude of corolla lobes</b>	<b>Fleur : port des lobes de la corolle</b>	<b>Blüte: Haltung der Kronlappen</b>	<b>Flor: porte de los lóbulos de la corola</b>		
	upwards	vers le haut	aufwärts gerichtet	ascendente		1
	upwards to horizontal	vers le haut à horizontal	aufwärts gerichtet bis waagrecht	ascendente a horizontal		2
	horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	Tanioka 2go	3
	horizontal to downwards	horizontale à vers le bas	waagrecht bis abwärts gerichtet	horizontal a orientado hacia abajo		4
	downwards	vers le bas	abwärts gerichtet	orientado hacia abajo	Sasadango	5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>17. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MG/MS/VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(e)</b>		
	<b>Flower: diameter</b>	<b>Fleur : diamètre</b>	<b>Blüte: Durchmesser</b>	<b>Flor: diámetro</b>		
	very small	très petit	sehr klein	muy pequeño		1
	very small to small	très petit à petit	sehr klein bis klein	muy pequeño a pequeño		2
	small	petit	klein	pequeño		3
	small to medium	petit à moyen	klein bis mittel	pequeño a medio		4
	medium	moyen	mittel	medio	Sasabrand, Sasaiku	5
	medium to large	moyen à grand	mittel bis groß	medio a grande		6
	large	grand	groß	grande	King Sapphire	7
	large to very large	grand à très grand	groß bis sehr groß	grande a muy grande		8
	very large	très grand	sehr groß	muy grande		9
<b>18.</b>	<b>QN</b>	<b>MG/MS/VG</b>		<b>(e)</b>		
	<b>Calyx: length of lobe</b>	<b>Calice : longueur du lobe</b>	<b>Kelch: Länge des Lappens</b>	<b>Cáliz: longitud del lóbulo</b>		
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta		1
	short	courte	kurz	corta	Sasabrand	2
	medium	moyenne	mittel	media	Shane Blue, Tanioka 2go	3
	long	longue	lang	larga		4
	very long	très longue	sehr lang	muy larga		5
<b>19.</b>	<b>QN</b>	<b>MG/MS/VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(e), (f)</b>		
	<b>Corolla lobe: length</b>	<b>Lobe de la corolle : longueur</b>	<b>Kronlappen: Länge</b>	<b>Lóbulo de la corola: longitud</b>		
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta		1
	short	courte	kurz	corta	Shane Blue	2
	medium	moyenne	mittel	media	Sasaiku	3
	long	longue	lang	larga	Sasadango	4
	very long	très longue	sehr lang	muy larga		5
<b>20.</b>	<b>QN</b>	<b>MG/MS/VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(e), (f)</b>		
	<b>Corolla lobe: width</b>	<b>Lobe de la corolle : largeur</b>	<b>Kronlappen: Breite</b>	<b>Lóbulo de la corola: anchura</b>		
	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha		1
	narrow	étroite	schmal	estrecha		2
	medium	moyenne	mittel	media	INTA-GEISEI001, Sasaiku	3
	broad	large	breit	ancha	Ikeda Pink 1go	4
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha		5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>21. (*)</b>	<b>PQ</b> <b>VG</b>	<b>(+)</b> <b>(e), (f)</b>				
	<b>Corolla lobe: shape</b>	<b>Lobe de la corolle : forme</b>	<b>Kronlappen: Form</b>	<b>Lóbulo de la corola: forma</b>		
	lanceolate	lancéolée	lanzettlich	lanceolada		1
	broad elliptic	elliptique large	breit elliptisch	elíptica ancha	Shane Blue, Tanioka 2go	2
	medium elliptic	elliptique moyenne	mittel elliptisch	elíptica media		3
	narrow elliptic	elliptique étroite	schmal elliptisch	elíptica estrecha	Sasaiku	4
	spatulate	spatulée	spatelförmig	espatulada	Sasadango	5
<b>22. (*)</b>	<b>QL</b> <b>VG</b>	<b>(e), (f)</b>				
	<b>Corolla lobe: number of colors on upper side</b>	<b>Lobe de la corolle : nombre de couleurs sur la face supérieure</b>	<b>Kronlappen: Anzahl Farben auf der Oberseite</b>	<b>Lóbulo de la corola: número de colores en el haz</b>		
	one	un	eine	un	Shane Blue, Tanioka 2go	1
	more than one	plus d'un	mehr als eine	más de uno	Blue Heart	2
<b>23. (*)</b>	<b>PQ</b> <b>VG</b>	<b>(e), (f), (g)</b>				
	<b>Corolla lobe: main color of <u>upper</u> side</b>	<b>Lobe de la corolle : couleur principale de la face <u>supérieure</u></b>	<b>Kronlappen: Hauptfarbe der <u>Oberseite</u></b>	<b>Lóbulo de la corola: color principal del <u>haz</u></b>		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
<b>24. (*)</b>	<b>PQ</b> <b>VG</b>	<b>(e), (f), (g)</b>				
	<b><u>Only varieties with more than one color:</u> Corolla lobe: secondary color of upper side</b>	<b><u>Seulement variétés avec plus d'une couleur :</u> Lobe de la corolle : couleur de la face supérieure</b>	<b><u>Nur Sorten mit mehr als einer Farbe:</u> Kronlappen: Sekundärfarbe der Oberseite</b>	<b><u>Solo variedades con más de un color:</u> Lóbulo de la corola: color secundario del haz</b>		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
<b>25.</b>	<b>PQ</b> <b>VG</b>	<b>(+)</b> <b>(e), (f), (g)</b>				
	<b><u>Only varieties with more than one color:</u> Corolla lobe: distribution of secondary color of upper side</b>	<b><u>Seulement variétés avec plus d'une couleur :</u> Lobe de la corolle : distribution de la couleur secondaire de la face supérieure</b>	<b><u>Nur Sorten mit mehr als einer Farbe:</u> Kronlappen: Verteilung der Sekundärfarbe der Oberseite</b>	<b><u>Solo variedades con más de un color:</u> Lóbulo de la corola: distribución del color secundario del haz</b>		
	at margin	au bord	am Rand	al margen	Blue Heart	1
	central	central	in der Mitte	en el centro		2

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>26.</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(e), (f)</b>		
	<b>Corolla lobe: color of lower side</b>	<b>Lobe de la corolle : couleurs de la face supérieure</b>	<b>Kronlappen: Farbe der Unterseite</b>	<b>Lóbulo de la corola: color de la cara inferior</b>		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
<b>27. (*)</b>	<b>QL</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(e)</b>		
	<b>Corona: conspicuousness</b>	<b>Couronne : netteté</b>	<b>Krone: Ausprägung</b>	<b>Corona: visibilidad</b>		
	conspicuous	nette	deutlich	visible	Shane Blue, Tanioka 2go	1
	inconspicuous	peu nette	undeutlich	no visible	Sasadango	9
<b>28. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(e)</b>		
	<b>Only varieties with conspicuous corona: Corona: color of distal part</b>	<b>Seulement variétés avec couronne nette : Couronne : couleur de la partie distale</b>	<b>Nur Sorten mit deutlicher Ausprägung: Krone: Farbe des distalen Teils</b>	<b>Solo variedades con corona visible: Corona: color de la parte distal</b>		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

## 8. Explications du tableau des caractères

### 8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Sauf indication contraire, les observations doivent être effectuées à l'époque de la pleine floraison.

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

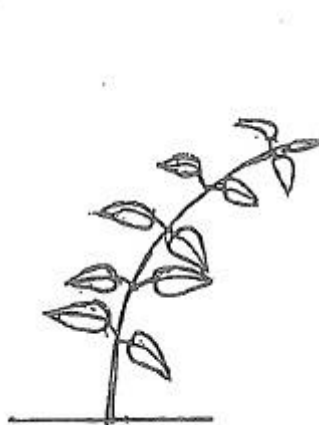
- (a) Les observations doivent être effectuées lorsqu'environ 50 % des fleurs se sont ouvertes sur la première inflorescence.
- (b) Les observations doivent être effectuées sur le tiers central de la tige.
- (c) Les observations doivent être effectuées sur des feuilles typiques du tiers moyen de la tige.
- (d) Les observations doivent être effectuées sur l'inflorescence de la branche la plus longue. Le stade optimal de développement pour l'évaluation des caractères est l'époque où les fleurs du quatrième nœud à partir de la base de l'inflorescence sont complètement ouvertes.
- (e) Les observations doivent être effectuées sur des fleurs typiques complètement ouvertes.
- (f) Les observations doivent être effectuées sur les lobes de la corolle les plus externes dans le cas des variétés à fleurs semi-doubles ou doubles.
- (g) La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale.

### 8.2 *Explications portant sur certains caractères*

#### Ad. 1 : Plante : port



1  
dressé



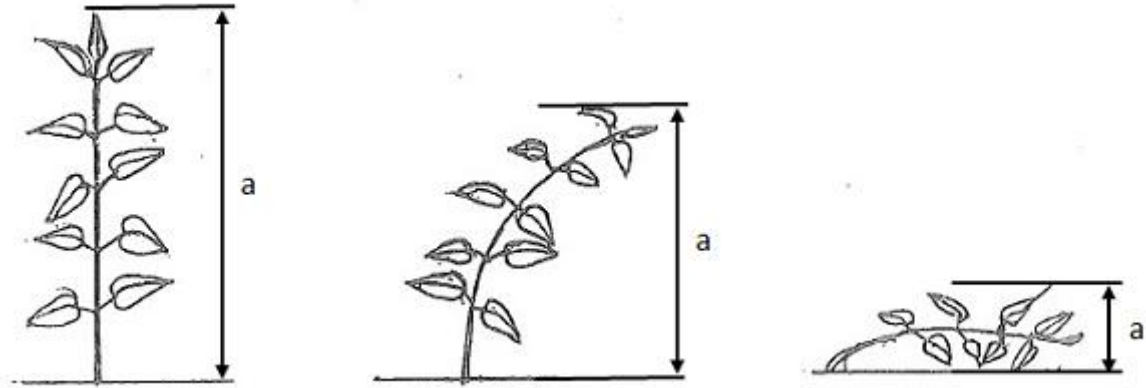
2  
arqué



3  
étalé

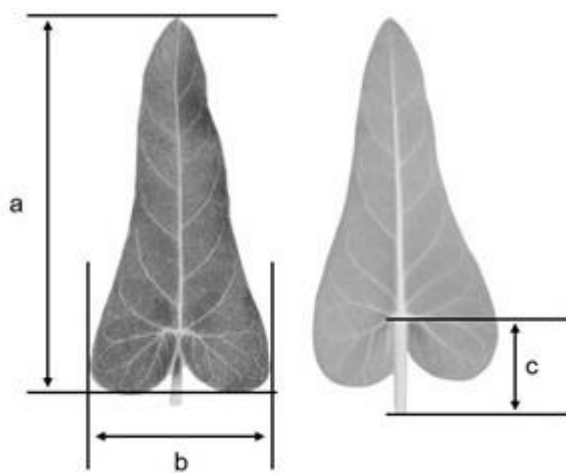
Ad. 2 : Plante : hauteur

La hauteur de la plante doit être observée de la base au point le plus haut de la plante.



a = Plante : hauteur

Ad. 5 : Limbe : longueur

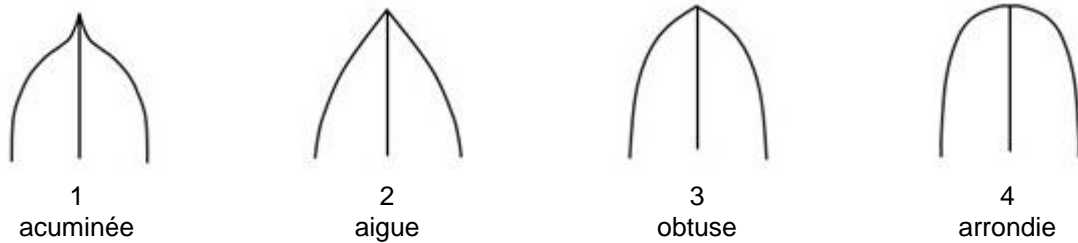


a = Limbe : longueur  
b = Limbe : largeur  
c = Pétiole : longueur

Ad. 6 : Limbe : largeur

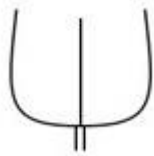
Voir Ad. 5

Ad. 7 : Limbe : forme de l'apex

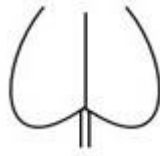




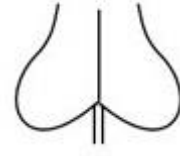
Ad. 8 : Limbe : forme de la base



1  
tronquée



2  
cordiforme



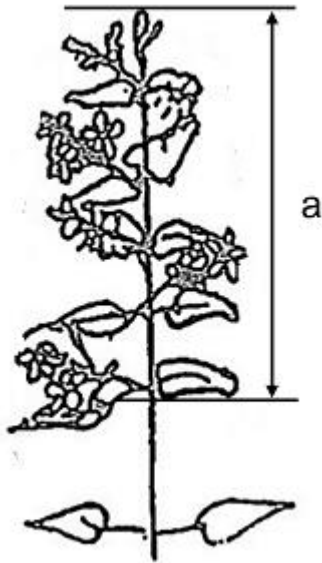
3  
auriculée

Ad. 11 : Pétiole : longueur

Voir Ad. 5

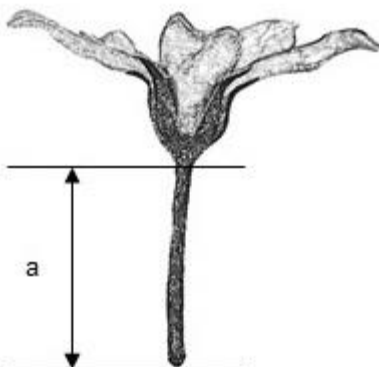
Ad. 12 : Inflorescence : longueur

a = Inflorescence : longueur



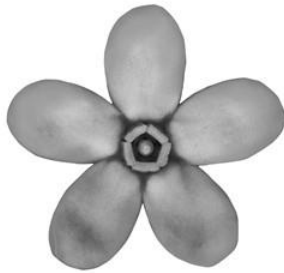
Ad. 14 : Pédicelle : longueur

a = Pédicelle : longueur



Ad. 15 : Fleur : type de floraison

1. Simple : fleurs avec 5 lobes de corolle ou moins.
2. Semi-double : fleurs avec 6 à 10 lobes de corolle.
3. Double : fleurs avec 11 lobes de corolle ou plus.



1  
simple



2  
semi-double



3  
double

Ad. 16 : Fleur : port des lobes de la corolle



1  
vers le haut

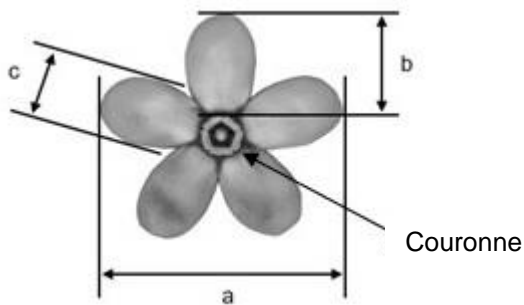


3  
horizontal



5  
vers le bas

Ad. 17 : Fleur : diamètre



a = Fleur : diamètre  
b = Lobe de la corolle : longueur  
c = Lobe de la corolle : largeur

Le diamètre doit être observé à la partie la plus large de la fleur.

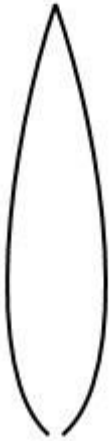


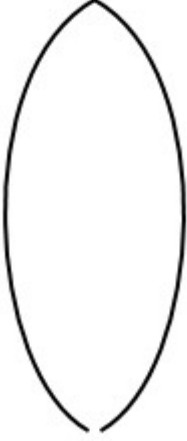
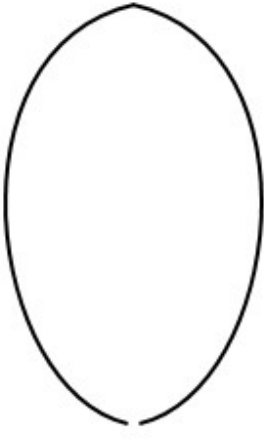
Ad. 19 : Lobe de la corolle : longueur

Voir Ad. 17

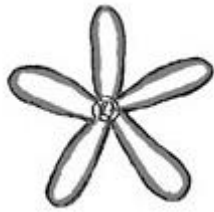
Ad. 20 : Lobe de la corolle : largeur

Voir Ad. 17

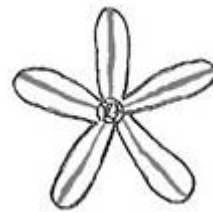
Ad. 21 : Lobe de la corolle : forme

		← partie la plus large →		
		←	→	→
		au-dessous du milieu	au milieu	au-dessus du milieu
largeur relative				
étroite		 1 lanceolée	 4 elliptique étroite	 5 spatulée
moyenne			 3 elliptique moyenne	
large			 2 elliptique large	

Ad. 25 : Seulement variétés avec plus d'une couleur : Lobe de la corolle : distribution de la couleur secondaire de la face supérieure



1  
au bord



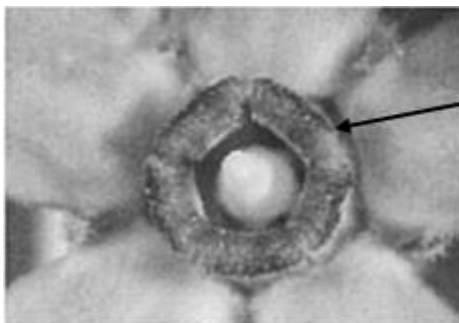
2  
central

Ad. 26 : Lobe de la corolle : couleurs de la face supérieure

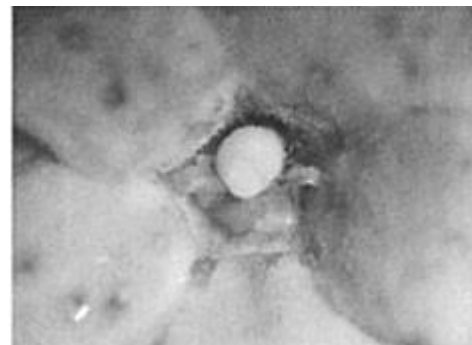
Dans le cas où il y a plus d'une couleur sur la face inférieure, la couleur la plus foncée doit être observée quel que soit son pourcentage de surface.

La couleur verte sur la nervure médiane doit être exclue.

Ad. 27 : Couronne : netteté



1  
nette



9  
peu nette

Ad. 28 : Seulement variétés avec couronne nette : Couronne : couleur de la partie distale

Voir Ad. 27

9. Bibliographie

Tsukamoto, Y., 1994: The Grand Dictionary of Horticulture, Volume 1. The Shogakukan Ltd. Chiyoda, Tokyo, JP, pp. 399-400

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Oxypetalum coeruleum (D. Don) Decne."/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Oxypetalum"/>
2. Demandeur		
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation [ ]

a) hybridation contrôlée [ ]  
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)  
parent femelle parent mâle

b) hybridation à généalogie partiellement inconnue [ ]  
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)  
parent femelle parent mâle

c) hybridation à généalogie totalement inconnue [ ]

4.1.2 Mutation [ ]  
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement [ ]  
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre [ ]  
(préciser)

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2	Méthode de multiplication de la variété	
4.2.1	Variétés reproduites par voie sexuée	
a)	Autofécondation	[ ]
b)	Autre (veuillez préciser)	[ ]
	<input type="text"/>	
4.2.2	Multiplication végétative	
a)	Boutures	[ ]
b)	Autre (veuillez préciser)	[ ]
	<input type="text"/>	
4.2.3	Autre (veuillez préciser)	[ ]
	<input type="text"/>	



QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
<b>5.1 (2) Plante : hauteur</b>		
très courte		1 [ ]
très courte à courte		2 [ ]
courte		3 [ ]
courte à moyenne		4 [ ]
moyenne	Shane Blue, Tanioka 2go	5 [ ]
moyenne à haute	Sasabrand	6 [ ]
haute		7 [ ]
haute à très haute		8 [ ]
très haute		9 [ ]
<b>5.2 (7) Limbe : forme de l'apex</b>		
acuminée		1 [ ]
aigüe		2 [ ]
obtuse		3 [ ]
arrondie		4 [ ]
<b>5.3 (8) Limbe : forme de la base</b>		
tronquée		1 [ ]
cordiforme		2 [ ]
auriculée		3 [ ]
<b>5.4 (15) Fleur : type de floraison</b>		
simple	Shane Blue, Tanioka 2go	1 [ ]
semi-double	Blue Dia	2 [ ]
double	Sasadango	3 [ ]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
<b>5.5 (17) Fleur : diamètre</b>		
très petit		1 [ ]
très petit à petit		2 [ ]
petit		3 [ ]
petit à moyen		4 [ ]
moyen	Sasabrand, Sasaiku	5 [ ]
moyen à grand		6 [ ]
grand	King Sapphire	7 [ ]
grand à très grand		8 [ ]
très grand		9 [ ]
<b>5.6 (21) Lobe de la corolle : forme</b>		
lancéolée		1 [ ]
elliptique étroite	Shane Blue, Tanioka 2go	2 [ ]
elliptique moyenne		3 [ ]
elliptique large	Sasaiku	4 [ ]
spatulée	Sasadango	5 [ ]
<b>5.7 (22) Lobe de la corolle : nombre de couleurs sur la face supérieure</b>		
un	Shane Blue, Tanioka 2go	1 [ ]
plus d'un	Blue Heart	2 [ ]
<b>5.8(i) (23) Lobe de la corolle : couleur principale de la face <u>supérieure</u></b>		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
<b>5.8(ii) (23) Lobe de la corolle : couleur principale de la face <u>supérieure</u></b>		
blanc		1 [ ]
rose		2 [ ]
rouge		3 [ ]
pourpre		4 [ ]
bleu		5 [ ]
autre (à préciser)		6 [ ]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
<b>5.9(i)</b> <b>(24)</b> <u>Seulement variétés avec plus d'une couleur</u> : Lobe de la corolle : couleur de la face supérieure  Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
<b>5.9(ii)</b> <b>(24)</b> <u>Seulement variétés avec plus d'une couleur</u> : Lobe de la corolle : couleur de la face supérieure  blanc		1 [ ]
rose		2 [ ]
rouge		3 [ ]
pourpre		4 [ ]
bleu		5 [ ]
autre (à préciser)		6 [ ]
<b>5.10</b> <b>(27)</b> <b>Couronne : netteté</b>  nette	Shane Blue, Tanioka 2go	1 [ ]
peu nette	Sasadango	9 [ ]
<b>5.11(i)</b> <b>(28)</b> <u>Seulement variétés avec couronne nette</u> : Couronne : couleur de la partie distale  Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
<b>5.11(ii)</b> <b>(28)</b> <u>Seulement variétés avec couronne nette</u> : Couronne : couleur de la partie distale  blanc		1 [ ]
rose		2 [ ]
rouge		3 [ ]
pourpre		4 [ ]
bleu		5 [ ]
autre (à préciser)		6 [ ]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

*Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.*

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) <b>voisine(s)</b>	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez <b>votre</b> variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Plante: hauteur</i>	<i>courte</i>	<i>moyenne</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [ ] Non [ ]

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [ ] Non [ ]

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.

Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).

[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui  Non

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui  Non

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
c) Culture de tissus	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
d) Autres facteurs	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature  Date

[Fin du document]